

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES ETCHÉMIN
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 22 SEPTEMBRE 2023, À 19 HEURES 30 À L'ENDROIT ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR JEAN BERNIER, MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :

Siège #1 - Pierre Lantagne
Siège #2 - Poste Vacant
Siège #3 - Poste Vacant
Siège #4 - Josiane Tanguay
Siège #5 - Sylvia Fortin
Siège #6 - Maxime Vachon

Madame Caroline Bernier, Directrice générale et greffière-trésorière, agit comme secrétaire.

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette séance a été donné le 15 septembre 2023 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis de séance extraordinaire, monsieur le Maire récite la prière, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil municipal ont reçu au préalable un avis de convocation;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal renoncent à tout autre avis;

CONSIDÉRANT QUE les Conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maxime Vachon.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour.

ADOPTÉE

3 - ADOPTION ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Séance du 22 septembre 2023

1 - OUVERTURE DE SÉANCE
2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION
3 - ADOPTION ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

4 - SUJETS À DISCUTER

4.1 - Résiliation de la résolution 158-09-2023

4.2 - Demande d'autorisation pour effectuer une demande d'aide financière au programme PAVL - Volet Redressement et Accélération

4.3 - Demande d'autorisation pour faire une demande d'aide dans le cadre du programme "Nouveaux Horizons"

4.4 - Acceptation du soumissionnaire pour l'analyse en laboratoire du sol pour la borne sèche du Rang C

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sylvia Fortin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

4 - SUJETS À DISCUTER

165-09-2023

4.1 - Résiliation de la résolution 158-09-2023

CONSIDÉRANT QUE la résolution numéro 158-09-2023 a été adoptée à la séance du conseil du 1er septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE l'objet de celle-ci était d'autoriser l'administration municipale à effectuer une demande d'aide financière au programme PAVL - Volet Redressement et Accélération pour refaire les ponceaux #1, #2 et #17 pour la somme de 286 000\$;

CONSIDÉRANT QUE la demande existante, pour lesdits ponceaux, doit être ajustée;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josiane Tanguay.

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la résolution numéro 158-09-2023 soit et est abrogée et remplacée par la résolution numéro 166-09-2023.

ADOPTÉE

166-09-2023

4.2 - Demande d'autorisation pour effectuer une demande d'aide financière au programme PAVL - Volet Redressement et Accélération

Demande d'autorisation pour effectuer une demande d'aide financière au programme PAVL - Volet Redressement et Accélération

CONSIDÉRANT QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures des réseaux routiers local et municipal dont elles ont la responsabilité;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL 2021-2025;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon les options exigées;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford autorise le dépôt de la demande d'aide financière, confirme sa contribution financière au projet et autorise Madame Caroline Bernier, Directrice générale greffière-trésorière à signer cette demande;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sylvia Fortin

ET APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Lantagne

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Madame Caroline Bernier, Directrice générale greffière-trésorière est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE

167-09-2023

4.3 - Demande d'autorisation pour faire une demande d'aide dans le cadre du programme "Nouveaux Horizons"

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons faire une demande d'aide dans le cadre du programme "Nouveaux Horizons";

CONSIDÉRANT QUE nous voulons améliorer les activités pour les personnes âgées;

CONSIDÉRANT QUE nous voulons que les personnes âgées participent à une vie saine et aient des moyens pour s'amuser et s'assembler dans la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la subvention couvre l'entièreté des coûts.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maxime Vachon

ET ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'administration municipale puisse produire et déposer une demande d'aide au programme "Nouveaux Horizons".

ADOPTÉE

168-09-2023

4.4 - Acceptation du soumissionnaire pour l'analyse en laboratoire du sol pour la borne sèche du Rang C

CONSIDÉRANT QUE le dossier de la borne sèche, sur le terrain du 169 Rang C, Ferme Fleury, les travaux doivent être débutés le plus rapidement possible pour la sécurité civile;

CONSIDÉRANT QU'une caractérisation est obligatoire, soit une analyse en laboratoire du sol, avant d'effectuer les travaux nécessaires et obligatoires pour la construction de la borne sèche;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une soumission de la compagnie Gestizone au montant de 2 874.38\$ incluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Lantagne

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'administration municipale puisse procéder auprès de la compagnie Gestizone à l'acceptation de leur soumission;

QUE la dépense inhérente soit et est autorisée

ADOPTÉE

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maxime Vachon.
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance soit levée , il est 07 heures 10 minutes.

ADOPTÉ

Jean Bernier
Maire

Caroline Bernier
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Jean Bernier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean Bernier, maire